



Alain BERSANS
Frédéric BISTUER
Patrick GRAS
Commissaires aux Comptes

A.D.S.C.S. BAJAMONT

Association sans but lucratif (loi du 1^{er} juillet 1901)
Siège social : Le Bourg – 47 480 BAJAMONT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée Générale de l'association ADSCS BAJAMONT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ADSCS BAJAMONT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et/ou sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et/ou sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 12 aout 2019

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet TRIAXE AUDIT

F. BISTUER



Bilan & Compte de résultat Association

ADSCS BAJAMONT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Concessions, brevets, droits similaires	4 640	4 640				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Installations techniques, matériel & outillage Industriels	21 777	20 608	1 168	0,45	1 937	0,75
Autres immobilisations corporelles	36 740	34 163	2 577	0,99	3 780	1,46
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Autres titres immobilisés	259		259	0,10	259	0,10
TOTAL (I)	63 416	59 412	4 004	1,53	5 976	2,35
STOCKS ET EN COURS:						
Créances usagers et comptes rattachés	15 710	2 456	13 254	5,08	19 890	7,81
Autres créances						
. Organismes sociaux	1 575		1 575	0,60	2 094	0,82
. Autres	95 938		95 938	36,75	99 831	39,18
Disponibilités	146 315		146 315	56,04	127 009	49,80
TOTAL (II)	259 539	2 456	257 082	98,47	248 823	97,65
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	322 955	61 868	261 087	100,00	254 799	100,00

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

ADSCS BAJAMONT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Réserves	13 487	5,17	13 487	5,29
Report à nouveau	23 341	6,94	-50 642	-19,67
Résultat de l'exercice	29 870	11,44	73 983	29,04
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 411	0,54	2 489	0,96
TOTAL (I)	68 109	26,09	39 316	15,43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	93 693	35,89	88 460	34,72
TOTAL (II)	93 693	35,89	88 460	34,72
FONDS DEDIÉS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	32 563	12,47	44 902	17,62
Fournisseurs et comptes rattachés	5 527	2,12	12 906	5,07
Autres	61 195	23,44	69 215	27,16
TOTAL (IV)	99 285	38,03	127 023	49,85
TOTAL PASSIF	261 087	100,00	254 799	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ADSCS BAJAMONT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Prestations de services	381 242		381 242	100,00	355 807	100,00	25 435	7,15	
Montants nets produits d'expl.	381 242		381 242	100,00	355 807	100,00	25 435	7,15	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Subventions d'exploitation			181 152	47,52	195 260	54,88	-14 108	-7,22	
Cotisations			130	0,03	96	0,03	34	35,42	
Autres produits			1 030	0,27	908	0,26	122	13,44	
Transfert de charges			33 117	8,69	41 739	11,73	-8 622	-20,65	
Sous-total des autres produits d'exploitation			215 429	56,51	238 003	66,89	-22 574	-9,47	
Total des produits d'exploitation (I)			596 671	156,51	593 810	166,89	2 861	0,48	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédont transféré (II)			78 868	20,69	69 024	19,40	9 844	14,26	
PRODUITS FINANCIERS:									
Autres intérêts et produits assimilés			3	0,00			3	N/S	
Total des produits financiers (III)			3	0,00			3	N/S	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			99	0,03			99	N/S	
Sur opérations on capital			1 077	0,28	1 259	0,35	-182	-14,45	
Reprises sur provisions et transferts de charges					10 606	2,96	-10 606	-100,00	
Total des produits exceptionnels (IV)			1 177	0,31	11 865	3,33	-10 688	-90,07	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			676 719	177,50	674 699	189,62	2 020	0,30	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL									
			676 719	177,50	674 699	189,62	2 020	0,30	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 081	1,07	3 493	0,98	588	16,83	
Autres achats non stockés			5 860	1,54	3 328	0,94	2 532	76,08	
Services extérieurs			14 440	3,79	17 306	4,86	-2 866	-16,55	
Autres services extérieurs			28 466	7,47	27 464	7,72	1 002	3,65	
Impôts, taxes et versements assimilés			12 410	3,26	9 247	2,60	3 163	34,21	
Salaires et traitements			357 357	93,73	350 976	98,64	6 381	1,82	
Charges sociales			119 931	31,46	113 764	31,97	6 167	5,42	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 971	0,52	2 559	0,72	-588	-22,97	
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			2 456	0,64			2 456	N/S	
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			5 233	1,37	2 807	0,79	2 426	26,43	
Autres charges			708	0,19	164	0,05	544	331,71	
Total des charges d'exploitation (I)			552 914	145,03	531 107	149,27	21 807	4,11	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Déficit transféré (II)			78 868	20,69	69 024	19,40	9 844	14,26	
CHARGES FINANCIÈRES:									
Intérêts et charges assimilées			467	0,12	585	0,16	-118	-20,16	
Total des charges financières (III)			467	0,12	585	0,16	-118	-20,16	

ADSCS BAJAMONT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	14 600	3,63			14 600	N.S
Total des charges exceptionnelles (IV)	14 600	3,63			14 600	N.S
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	646 849	169,67	600 716	168,03	46 133	7,68
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	29 870	7,03	73 983	20,79	-44 113	-59,62
TOTAL GENERAL	676 719	177,50	674 699	189,62	2 020	0,30
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 261 086,52 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 870,03 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Actif circulant**- Créances :**

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Sur cet exercice, l'association ADSCS a été contrôlé sur l'application des législations de sécurité sociale et d'assurance chômage. La période vérifiée portait sur les années 2015 à 2017. Cette vérification a entraîné un rappel de cotisations d'un montant total de 8 171€.

[Faint, illegible text, likely a stamp or watermark]

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 63 416 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 640			4 640
Immobilisations corporelles	74 173		15 657	58 516
Immobilisations financières	259			259
TOTAL	79 073		15 657	63 416

Amortissements et dépréciations d'actif = 59 412 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 640			4 640
Immobilisations corporelles	68 457	1 971	15 657	54 771
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	73 097	1 971	15 657	59 412

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	4 640	4 640	0	de 1 à 5 ans
Matériel	21 777	20 608	1 168	de 5 à 10 ans
Inst.agenc.divers	19 373	18 203	1 170	de 7 à 10 ans
Mat.bureau & informatique	3 437	2 785	653	de 4 à 5 ans
Mobilier	13 929	13 175	754	de 5 à 10 ans
TOTAL	63 157	59 412	3 745	

Etat des créances = 113 224 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	113 224	113 224	
TOTAL	113 224	113 224	

Provisions pour dépréciation = 2 456 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		2 456			2 456
Comptes financiers					
TOTAL		2 456			2 456

Produits à recevoir par postes du bilan = 95 938 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	95 938
Disponibilités	
TOTAL	95 938

TRIAXE AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN

Tél : 05 53 48 49 49

Mail : contact@cabinet-triaxe.fr

RCS AGEN 833 127 897

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 93 693 €uros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglem. Amort dérogatoires					
Provisions pour risques & charges	88 460	5 233			93 693
TOTAL	88 460	5 233			93 693

Etat des dettes = 99 285 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	32 563	12 486	20 077	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	5 527	5 527		
Dettes fiscales & sociales	61 195	61 195		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	99 285	79 208	20 077	

Charges à payer par postes du bilan = 29 586 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 099
Dettes fiscales & sociales	25 487
Autres dettes	
TOTAL	29 586

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

1°) En application de l'article 20 de la loi n°2006.5/86 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et de l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et des avantages en nature versés aux cadres dirigeants s'est élevé à 59 906,63 € (salaires nets annuels).

2°) Les honoraires du commissaire aux comptes, facturés au titre du contrôle légal des comptes, se sont élevés à 2 460,24€ TTC.

3°) Les contributions en nature accordées par la Mairie de BAJAMONT s'élèvent pour l'année 2018 à 78 867,87€. Elles concernent la mise à disposition des locaux et de personnel et sont ventilés pour chaque activité tant en produits qu'en charges.

4°)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds Associatifs sans droit de reprise	0,00			0,00
Dons et legs	0,00			0,00
Autres Réserves	13 486,50			13 486,50
Report à nouveau non soumis	-50 641,95	73 982,80		23 340,85
Résultat de l'exercice	73 982,80	29 870,03	73 982,80	29 870,03
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports avec droit de reprise	0,00			0,00
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	0,00			0,00
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	0,00			0,00
Subventions d'invest. Sur bien non renouvelables	2 488,68		1 077,44	1 411,24
Provisions réglementées	88 460,31	5 232,84		93 693,15
	127 776,34	109 085,67	75 060,24	161 801,77

5*) Le compte PENALITES et AMENDES s'élève à un montant de 11 426.55€ correspondant à des majorations et des pénalités de retard pour paiement tardif et défaut de déclaration auprès de l'organisme de sécurité sociale.

Annexe aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 95 938 €uros

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Debit.cred.div.prod.a recevoir(468700)</i>	95 938
TOTAL	95 938

Charges à payer = 29 586 €uros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournis.fact.non parvenues(408100)</i>	4 099
TOTAL	4 099

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Conges a payer(428200)</i>	19 045
<i>Org soc. ch/conges a payer(438200)</i>	6 442
TOTAL	25 487

TRIAXE AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
 Tél : 05 53 48 49 49
 Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
 RCS AGEN 833 127 897

TRIAXE AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
1089 avenue du Général Leclerc 47000 AGEN
Tél : 05 53 48 49 49
Mail : contact@cabinet-triaxe.fr
RCS AGEN 833 127 897